

PRISE DE LICENCE FFVL EN LIGNE 2017

Vous pouvez désormais prendre votre licence FFVL en ligne, cela vous fera gagner un temps précieux.

Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire pour participer à nos activités, même en simple location ou surveillance.

Alors n'hésitez pas et allez sur le site de la Fédération Française de Vol Libre et cliquez sur « Prendre sa licence » à droite

1/ Si vous n'avez jamais été licencié à la FFVL, cliquez en bas sur « continuez »

Si vous avez déjà été licencié FFVL :

-vous connaissez vos nom d'utilisateur et mot de passe : entrez-les dans le cadre prévu à cet effet en haut à droite et connectez-vous.

-vous ne les connaissez pas, cliquez sur « Demander un nouveau mot de passe » dans le cadre en haut à droite et on vous indiquera votre identifiant et comment récupérer un nouveau mot de passe

2/ Remplissez vos informations civiles et cliquez sur « continuer » en bas

3/ Notre école s'appelle « Action Kite Caraïbes » agrément n° 26912, continuez

4/ Vous n'êtes pas professionnel de cette activité: rien à cocher dans la page suivante, cliquez sur « continuer » en bas

5/ Disciplines :

Dans pratique principale, validez « kitesurf »

Pratique secondaire : ne cochez rien et cliquez sur « continuer » en bas

Si vous validez d'autres disciplines, votre licence pourra coûter plus cher selon celle(s) que vous auriez choisie(s), à vous de voir en fonction de vos pratiques

6/ Cotisation fédérale :

Choisissez entre:

Elève 9 jours kite 16€ : (9 jours pas forcément consécutifs mais dans notre école) par exemple pour ceux qui veulent tester le kite pendant leurs vacances et qui ne savent pas s'ils vont continuer, valable 2 mois consécutifs à partir de la date de délivrance.

Ou

Activité encadrée en école 34€ : si vous pensez que vous allez faire plus de 9 jours de kite au sein d'une école dans l'année civile 2017, ou répartir vos 9 jours sur plus de 2 mois consécutifs. C'est souvent le cas si vous êtes résident et venez tous les weekends par exemple

Ou

Primo licencié kite 58€: réservée aux pratiquants autonomes qui souscrivent pour la première fois une licence annuelle à la fédération (ou sans licence depuis 10 ans ou plus). Elle peut donc être délivrée à la suite d'un titre de participation (journées contact 2 jours, ou stage 9 jours)

Ou

Pratiquant Kite 68 € : pour les kites déjà autonomes qui renouvellent leur licence annuelle (c'est-à-dire que vous ne prenez pas uniquement une licence pour les stages mais aussi pour votre pratique hors encadrement après le stage par exemple et vous avez déjà été licencié à la FFVL)

Ou

Pratiquant jeune 26€: pratiquant autonome de moins de 18 ans

Après votre choix, cliquez sur « continuer » en bas

Dans tous les cas, on peut toujours passer de la cotisation inférieure vers la supérieure (exemple 9 jours kite à 16€ vers primo licencié à 40€) en rajoutant la différence si on décide de prolonger ses cours ou si l'on devient autonome.

7/ Options

Un Abonnement à la revue fédérale est inclus, 6€. Vous pouvez choisir de décocher l'option si vous ne souhaitez pas la recevoir et cliquez sur « continuer » en bas

8/ Cotisations CDVL et ligue

Rien à choisir, cliquez sur « continuer » en bas

9/ Aptitude physique/certificat médical

Pour les licences « élèves 9 jours kite » pas besoin de certificat médical, mais vous devrez certifier être en parfaite santé et condition physique.

Pour les autres, vous devez avoir en votre possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kitesurf de moins de 3 mois (vous trouverez sur le site ffvl.fr une liste des contre-indications éventuelles à faire rechercher à votre médecin)

http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2015_Conditions_m%C3%A9dicales_et_contre-indications_0.pdf

Ecrivez « oui » dans le cadre prévu à cet effet et cliquez sur « continuer » en bas

10/ Coordonnées

Remplissez vos coordonnées personnelles

N'oubliez pas votre email, cela vous évitera d'avoir à imprimer votre licence.

Mettez également un téléphone mobile que vous aurez en Guadeloupe, cela permettra de vous contacter en cas de modification des horaires des cours.

Cliquez sur « continuer » en bas

11/Assurance optionnelles :

-Une assurance individuelle accident (IA) est éventuellement prévue si vous n'en n'avez pas par ailleurs. Vérifiez au préalable que vous êtes couverts si vous ne souhaitez pas y souscrire, et écrivez « oui » dans le cadre prévu à cet effet et cliquez sur « continuer » en bas

12/ Assurance matériel : si vous en possédez, vous pouvez l'assurer ici si ce n'est pas fait par ailleurs et cliquez sur « continuer » en bas

13/ CNIL/E-Mailings : cochez ou non selon vos souhaits et cliquez sur « continuer » en bas

14/ Coût de votre licence : c'est un récapitulatif de vos options. Mettez oui si vous validez, la date de début du stage et cliquez sur « enregistrer » en bas

Attendez éventuellement que la météo soit validée sur place pour faire le règlement en cliquant sur « enregistrer et continuer ». Si choisissez cette possibilité, prévenez-nous (pour être sûr de nous trouver en avance !) et venez avec votre CB, (+téléphone mobile éventuel pour validation SMS du règlement à distance) et vos identifiant/mot de passe FFVL le matin 15 minutes avant le RDV pour effectuer le règlement.

Nous sommes informés immédiatement de votre prise de licence en ligne, donc inutile de l'imprimer.

En cas de problème lors du remplissage des informations nécessaires à votre prise de licence, n'hésitez pas à nous contacter très en avance pour que nous puissions vous aider dans vos démarches.

Vous trouverez également un tutoriel de la FFVL pour vous aider

<http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Tutoriel%20licence%20en%20ligne%20-%20web.pdf>

Si par hasard vous n'avez pas pu vous connecter, nous pourrions toujours effectuer votre licence sur place mais il faudra vous présenter 30 minutes avant le RDV en nous prévenant à l'avance qu'on soit sur place et en espérant qu'internet fonctionne sur la plage...!

Pour nous contacter : 06 90 86 81 35 (h GMT-4 -6h/ métropole) ou surfm@wanadoo.fr